

## Repères

### Colloques et documents : comptes rendus

« **Challenging Philosophy: Interdisciplinary problems and disciplinary philosophy** » :  
**le futur de la philosophie face au défi de l'interdisciplinarité**  
(Conférence, Tübingen, Allemagne, 21-23 septembre 2012)

Le Philosophy of/as Interdisciplinarity Network (PIN<sup>1</sup>), dont NSS a rendu compte des débuts en 2009 à Atlanta (NSS, 2010, 18, 1, 42-45), de ses suites en 2010 à Hambourg et en 2011 à Denton (NSS, 2012, 20, 75-81), s'est développé et a essaimé dans de multiples pratiques de la philosophie. Ce papier propose une synthèse de la conférence de Tübingen qui s'est tenue en septembre 2012, où les problématiques de philosophie de l'interdisciplinarité, puis de philosophie comme interdisciplinarité, ont été approfondies dans la recherche de nouvelles pratiques, qui les distinguent de celles de la discipline traditionnelle, académique et historique. Les questions principales ont été celles de la « dé-disciplinarisation » de la philosophie, des méthodes que cela engageait, de ses extensions dans les autres savoirs et de la possibilité pour elle de concerner les « problèmes du monde réel ». La conférence de Tübingen était ainsi centrée sur les nouvelles pratiques de la philosophie au défi de l'interdisciplinarité, sous le titre « Challenging philosophy: interdisciplinary problems and disciplinary philosophy<sup>2</sup> ».

Le PIN avait choisi pour cette nouvelle rencontre les locaux du *Forum Humanum* (Udo Keller Stiftung) dans la ville de Tübingen, célèbre pour avoir abrité les études

des philosophes Hegel et Schelling, ainsi que celles du poète Hölderlin. C'était un lieu approprié pour poser la question de nouvelles pratiques de la philosophie, question qui avait été effleurée dans les colloques précédents. L'originalité du projet du PIN est que ces nouvelles pratiques sont mises au défi de l'interdisciplinarité, et qu'il pose la question de la discipline, en général laissée implicite dans beaucoup de travaux sur l'interdisciplinarité. La philosophie doit-elle rester disciplinaire, sous sa forme habituelle et académique, souvent comprise traditionnellement dans les pays d'Europe occidentale comme histoire et dans les pays anglo-saxons comme méthode logique et linguistique ? C'est en effet une particularité de la philosophie de ne pas pouvoir être identifiée de façon stable sans référence à cette tradition ou à un ensemble de techniques, seul un engagement pouvant la prolonger et lui donner sens au-delà de la discipline académique. La conférence, internationale<sup>3</sup>, était organisée par Jan C. Schmidt (Université de sciences appliquées de Darmstadt), Robert Frodeman (North Texas University, Denton), Michaël Hoffmann (Georgia Tech, Atlanta), Britt Holbrook (North Texas University, Denton), tous engagés dès le début dans le PIN.

Dans les trois rencontres précédentes, la distinction entre « philosophie de l'interdisciplinarité » (1) et « philosophie comme interdisciplinarité » (2) était apparue nécessaire. Il était normal que la conférence de Tübingen mette au défi les conceptions de la philosophie selon ces deux approches. La première (1) fait système avec un regard en survol, parce qu'on y suppose que la philosophie peut prendre pour objet l'interdisciplinarité. En cela, elle donne lieu à des analyses classiques, qui accompagnent celles de la philosophie des sciences. La seconde (2) revient sur les méthodes mêmes de la philosophie et de son inscription institutionnelle, les met en jeu et

<sup>1</sup> Le site internet du PIN a pour adresse [www.pin-net.gatech.edu](http://www.pin-net.gatech.edu).

<sup>2</sup> Certaines des interventions ont été publiées dans un numéro spécial de la revue *Synthese* (vol. 190, issue 11, July 2013) : <http://link.springer.com/journal/11229/190/11> : Hoffmann, M.H.G., Schmidt, J.C., Nersessian, N.J., Philosophy of and as Interdisciplinarity ; Holbrook, J. B., What is interdisciplinary communication? Reflections on the very idea of disciplinary integration ; Andersen, H., Wagenknecht, S., Epistemic dependence in interdisciplinary groups ; Fuller, S., Deviant interdisciplinarity as philosophical practice: prolegomena to deep intellectual history ; Frodeman, R., Philosophy dedisciplined ; O'Rourke, M., Crowley, S.J., Philosophical intervention and cross-disciplinary science: the story of the Toolbox Project ; Tuana, N., Embedding philosophers in the practices of science: bringing humanities to the sciences.

<sup>3</sup> Il y avait des participants venant des États-Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark, de Norvège, de France et un représentant de la Commission européenne.

cherche ses moyens d'évaluation. C'est une tout autre problématique, et la conférence de Tübingen a posé quelques pierres d'un édifice de nouvelles pratiques, tant théoriquement que par l'analyse d'expériences personnelles d'extensions du philosophique dans d'autres disciplines ou d'autres approches.

Si cette distinction semble tout d'abord analogue à celle de Nowotny et de Gibbons<sup>4</sup>, connue des lecteurs de *NSS*, la conférence a très vite écarté cette interprétation (J.C. Schmidt) en montrant que la conception de la succession de deux modes de connaissance fait partie du champ et des problématiques de l'approche (1), comme interprétation instrumentaliste et opératoire plus que théorique de l'interdisciplinarité, proche des techniques de la résolution de problèmes, alors que la seconde approche demande un retour plus fondamental sur les concepts philosophiques, sans les remplacer par des traditions plus sociologiques qui observent les pratiques scientifiques plus qu'elles ne cherchent à en comprendre les contenus. Tant que l'on en reste à un traitement par problèmes, on voit une continuité entre ces deux postures, alors qu'une conception plus critique fait une coupure entre les deux. Il faut, pour donner sens à cette coupure, approfondir les questions suivantes :

- la critique, les normativités (Jörg Chet Tremmel, Université de Tübingen) et les expertises (Kathryn Plaisance, Université de Waterloo) diversement mises en œuvre dans l'interdisciplinarité ;
- l'usage, dans la philosophie comme interdisciplinarité, des connaissances inutilisées (Steve Fuller, Université de Warwick) ;
- la dépendance et la coopération entre les disciplines (Hanne Anderson, Université d'Aarhus) ;
- la philosophie comme équilibre réflexif entre les disciplines (Machiel Keestra, Université d'Amsterdam), qui conduit très directement à la question de l'éthique interdisciplinaire (Thomas Posthast, Université de Tübingen), qu'il faut, pour les mêmes raisons, distinguer de l'éthique appliquée, qui suppose son objet donné alors que la synthèse de celui-ci ne va pas de soi, partagé qu'il est entre disciplines ;
- l'importance de la philosophie dans les débats entre sciences et société (Stephan Lingner, Europäische Akademie), entre sciences et biodiversité (Birgit Benzig, Uta Eser, Nürtingen-Geislingen University), dans la didactique et la philosophie de l'éducation (Richard Beecroft, Université de sciences appliquées de Darmstadt), dans une approche transdisciplinaire de la philosophie (David Stone, Northern Illinois University) pour savoir si une

philosophie de la philosophie est encore possible (Philipp Balsiger, Université de Nuremberg).

Il importe aussi de revenir sur la signification de l'expression « problèmes du monde réel », que la philosophie a pour ambition de traiter (M. Hoffmann). Là aussi, il importe de faire une distinction radicale entre les problèmes réels et leur traitement philosophique, pour ne pas restreindre les interprétations à celles déjà connues et pour pouvoir repenser les interactions entre eux et la philosophie. Si l'on va au fond des choses, la philosophie de l'interdisciplinarité suppose implicitement des continuités entre les disciplines, entre le réel et la philosophie, entre le réel et les sciences, alors que la philosophie comme interdisciplinarité remet celles-ci en question, non pas pour les nier mais pour enrichir les interactions entre le réel et les sciences ; cette posture suppose par là un changement de niveau, où les continuités et les distinctions ne s'opposent plus, mais où les secondes reconstruisent les premières de façon plus riche. Il n'y a donc plus à confronter une philosophie à une autre, mais plutôt à faire usage de l'une et de l'autre (Wolfgang Krohn, Université de Bielefeld) pour étendre notre savoir d'une philosophie engagée (*embedded*) dans le travail interdisciplinaire et dans les débats publics (René von Schomberg, Commission européenne).

Est-ce que ces questions conduisent à une dé-disciplinarisation de la philosophie (R. Frodeman) ? La philosophie académique est décrite par lui comme une aberration, et il montre comment une autre pratique de la philosophie, immergée dans les autres sciences, suppose de reconstruire des liens entre les savoirs théoriques sur la philosophie et ses inscriptions institutionnelles. Il rejoint ainsi la problématique de S. Fuller sur l'augmentation ou la diminution des connaissances dans la pratique de l'interdisciplinarité. Mais il donne aussi les moyens de voir comment étendre des pratiques philosophiques, les dé-territorialiser, en faire un usage dans des problèmes aussi différents que :

- le franchissement par le philosophe de ses frontières académiques au moyen de l'idée de communauté (Kyle Whyte, Michigan State University) ;
- l'extension de pratiques philosophiques dans les sciences cognitives au travers du thème de l'« amélioration » (*enhancement* – Nicola Erny, Université de sciences appliquées de Darmstadt) ;
- la simulation computationnelle et le futur (Karsten Weber, Brandenburg University of Technology).

Dans cette dé-territorialisation, comment penser la « synthèse » des éléments hétérogènes – au point de ne plus être réductibles par une discipline (Michael O'Rourke, Michigan State University ; Stephen Crowley, Boise State University) ? Cette synthèse ne peut plus être une convergence de perspectives disciplinaires, mais doit au contraire tenir compte théoriquement de ces hétérogénéités. Elle est une forme d'intégration spéciale, en

<sup>4</sup> *NSS* a rendu compte de cette distinction sous la forme d'un entretien conduit par Pieter Leroy : « Helga Nowotny: an itinerary between sociology of knowledge and public debate » (*NSS*, 2009, 17, 1, 57-64). La distinction entre le mode 1 et le mode 2 de la connaissance faite par Nowotny et Gibbons (p. 60) est un exemple de cette conception successive des pratiques scientifiques.

ce qu'elle n'est plus pensée dans une unité englobante ou systémique. Les objets ne sont plus seulement « complexes » mais « intégratifs » ; il faut un espace générique (indépendant de telle ou telle discipline) de « *commons*<sup>5</sup> » pour les penser et il faut des dimensions disciplinaires, qui ne sont plus des perspectives sur l'objet envisagé comme un problème (philosophie de l'interdisciplinarité) mais sur ses caractéristiques (philosophie comme interdisciplinarité) qui font de celui-ci quelque chose qui se rapporte plus au réel qu'au langage. Ainsi compris, l'objet n'est plus donné mais il doit être conçu comme un « X » ou un « inconnu<sup>6</sup> ». Cet espace permet création et extension de la philosophie par ses rapports avec les autres sciences, et la première n'est plus en surplomb des secondes.

Dans ces conditions, comment penser les relations entre disciplines ? La philosophie n'est plus une discipline-mère – ou discipline d'origine –, ni chacune des autres sciences prise isolément (par exemple, la biologie moléculaire vis-à-vis des OGM). Chaque champ de savoir a le même poids et ne s'ajoute pas aux autres de façon additive. Des disciplines peuvent à un moment donné jouer un rôle plus important, non pas pour leur savoir, mais pour la façon dont elles vont préparer l'espace des communs et d'intimité collective<sup>7</sup> et rendre possible les échanges scientifiques. L'épistémologie peut jouer ce rôle de « sous-détermination » pour l'organisation

<sup>5</sup> NSS a consacré un dossier à Elinor Ostrom (NSS, 2011, 19, 4 et NSS, 2012, 20, 1) qui a initié la question des communs en économie.

<sup>6</sup> Voir les « collèges de l'inconnu » de l'école des Mines de Paris.

<sup>7</sup> Voir NSS (2012, 20, 1, p. 79) pour ce concept et son rôle dans l'échange scientifique.

des savoirs, l'éthique, pour la pensée de l'équilibre des frontières entre disciplines, l'esthétique pour l'organisation des données qui ne font plus face à une unique hypothèse théorique (A.-F. Schmid). Il ne s'agit plus seulement de cumul des savoirs, mais il s'agit d'articulation de savoirs et de non-savoirs qui modifient le concept d'expertise et celui d'objet, et de la façon dont la philosophie peut intervenir concrètement dans les discours associatifs et de lutte politique (Adam Briggles, University of North Texas).

Peut-on traiter l'interdisciplinarité comme réponse à un problème créé par l'insuffisance supposée d'une discipline (Sophia Efstathiou, Norwegian University of Science and Technology ; Zara Mirmalek, Massachusetts Institute of Technology) ? Il faut les disciplines, mais aussi un espace générique où elles agissent ensemble pour la créativité philosophique et scientifique. La philosophie dé-disciplinarisée fonctionne alors comme un savoir intermédiaire entre deux fragments de sciences, de même que des avancées scientifiques, techniques, sociales sont nécessaires pour remettre en mouvement la pensée philosophique. Dans ce but, plutôt qu'adapter les sciences à la démocratie, il faut introduire la démocratie dans les sciences et les philosophies<sup>8</sup>.

**Anne-Françoise Schmid**

(Insa de Lyon, EVS-ITUS UMR 5600, Villeurbanne et École des Mines de Paris, chaire Théories et méthode de la conception innovante, Paris, France)  
annefschmid@gmail.com

<sup>8</sup> Voir Coutellec, L., 2013. *De la démocratie dans les sciences. Épistémologies, éthiques, pluralisme*, Paris, Éditions Matériologiques.

**« Transmissions : une communauté en héritage. La sociologie et les sociologues français de 1970 à nos jours » : la sociologie française au banc d'essai**  
(Colloque, Paris, 5-7 juin 2013)

De février à mai 2013, la sociologie française a vu disparaître certaines de ses figures les plus emblématiques, d'Alain Desrosières à Michel Crozier, en passant par Jacques Maître, Robert Castel et Raymond Boudon. Tandis que se renouvelle le paysage intellectuel de la discipline, et qu'il sera inévitablement appelé, dans les années à venir, à se renouveler encore, certains de ses représentants les plus légitimes, ou en voie de légitimation, étaient invités, les 5, 6 et 7 juin 2013, dans les locaux de Sciences Po, à Paris, à porter un regard rétrospectif et réflexif sur leur discipline, ses principales évolutions et ses perspectives d'avenir. À ces ressortissants indigènes se mêlaient quelques outsiders autorisés (un historien et deux sociologues nord-américains), chargés d'apporter un regard

extérieur sur la sociologie française. Placé sous la direction scientifique de Catherine Paradeise, Didier Demazière et Dominique Lorrain, ce colloque était organisé sous l'égide de l'Institut francilien recherche, innovation, société (Ifris), l'Association française de sociologie (AFS), l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, la Chaire Villes de l'École des Ponts ParisTech et le Centre de sociologie des organisations (CSO) de Sciences Po Paris.

Les deux premières matinées étaient consacrées à des conférences en séance plénière. La première matinée, Pierre Veltz (docteur en sociologie et ingénieur général des ponts et chaussées) a proposé une réflexion critique sur les évolutions contemporaines de la discipline sociologique. Au regard de la prééminence de la sociologie

critique dans les années 1970, marquée par la figure de Pierre Bourdieu (« on ne lisait pas Boudon et on se cachait pour lire Crozier », s'est-il souvenu en souriant), P. Veltz a tout d'abord souligné la dépolitisation progressive de la sociologie et l'ouverture salutaire de ses possibles conceptuels. Il a ensuite évoqué une spécialisation jugée « excessive » des sociologies actuelles, conduisant la discipline vers un regrettable « entre soi » académique, à distance du politique et de certaines de ses disciplines sœurs (psychologie, biologie). À l'heure du *big data*, P. Veltz a également enjoint les sociologues à ne pas rater le rendez-vous avec l'informatique. Rappelant à plusieurs reprises sa casquette d'historien, relativement distant de la communauté des sociologues, Christophe Charle (professeur à l'Université Paris 1) a ensuite analysé les usages de la sociologie par les élites politiques, de 1945 à nos jours. Après avoir dépeint l'image – a priori paradoxale – d'une sociologie critique fortement intégrée aux réflexions politiques, dans le contexte planificateur des années 1950-1970, il a souligné la perte d'influence progressive de la discipline, à mesure de sa professionnalisation et de sa spécialisation. Ces évolutions la rendraient de moins en moins compatibles avec les formes actuelles de l'exercice du pouvoir politique, soumis à la contingence de la financiarisation et à l'injonction médiatique de la visibilité et de l'immédiateté.

Suite à ce décentrage historique inaugural, la seconde matinée proposait un décentrage d'ordre géographique, en soumettant la sociologie française au regard de sociologues nord-américains. Michèle Lamont (canadienne francophone, diplômée en 1983 d'un doctorat de l'Université Paris 8 et aujourd'hui professeur à Harvard) a fait le constat de l'influence croissante de la sociologie française outre-Atlantique, dans les années 1980, autour de l'influence de Pierre Bourdieu et de ses disciples (notamment Loïc Wacquant), de ses continuateurs émancipés (notamment Luc Boltanski et Laurent Thévenot), et de ses critiques plus frontaux (notamment Michel Callon et Bruno Latour). M. Lamont a cependant insisté sur le caractère inabouti de cette ouverture internationale, les sociologues français restant encore, à son avis, souvent trop « *french-centered* ». Andrew Abbott (professeur à l'Université de Chicago) et Étienne Ollion (post-doctorant au Centre de sociologie des organisations, un temps chargé de cours à l'Université de Chicago) ont ensuite présenté les résultats d'une enquête quantitative consacrée au recours aux travaux de sociologie française dans les articles de sociologie étasunienne. À partir d'un échantillon de 44 revues, ils ont mis en avant l'augmentation du volume global de citations d'auteurs français, qui témoignerait d'un intérêt grandissant de la sociologie étasunienne pour la sociologie « *made in France* ». Ils ont ensuite souligné que ce volume de citations distingue en réalité quelques auteurs très cités et de nombreux auteurs peu cités. Les chercheurs ont alors distingué

plusieurs types d'importation, que nous réduisons ici – au risque de schématiser leurs résultats – à une opposition binaire. D'une part, une importation de type « structurel », marquée par la prédominance de deux auteurs – Émile Durkheim et Pierre Bourdieu – mobilisés dans une perspective de sociologie générale. D'autre part, une importation de type « sous-disciplinaire », marqué par la mobilisation d'auteurs dans un sous-champ plus restreint de la sociologie : Bruno Latour pour les *Science studies*, Michel Crozier pour les *Organization studies*, Christine Delphy pour les *Gender studies*, Emmanuel Lazega pour les *Network studies*, etc.

Cette entrée sous-disciplinaire était précisément à l'honneur des différents ateliers organisés sous forme de sessions parallèles, les deux premières après-midi et la dernière matinée. Étaient ainsi abordés : la première après-midi, les domaines de la « stratification sociale », du « travail » et des « technologies de l'information de la communication », puis ceux de la « science » et de l'« économie » ; la seconde après-midi, les domaines de la « santé », de l'« urbain » et de la « religion », puis ceux de la « politique » et du « monde rural » ; et enfin, la dernière matinée, précédant la séance conclusive du colloque, les domaines de l'« école » et du « genre ». Ces ateliers avaient pour principe commun de confronter le point de vue d'un chercheur dit « senior », et celui d'un chercheur dit « junior ». À l'allure paternaliste, ce dispositif présentait le risque de faire porter sur les épaules des chercheurs invités le poids de devoir se présenter simultanément comme les représentants légitimes d'une génération de chercheurs et comme les héritiers autorisés d'une filiation « communautaire ». Pour parer à ce risque, les conférenciers avaient pour consigne, non de se faire les « représentants » de leur sous-champ ou de leur génération, mais de présenter leurs parcours comme des trajectoires situées, nécessairement empruntes de subjectivité et de partialité.

De manière générale, les contributions des seniors ont permis de retracer la constitution intellectuelle et institutionnelle des sous-champs disciplinaires, passant indistinctement du « je » de leur parcours personnel, au « nous » de la dynamique de leurs collectifs de recherche. Parmi les multiples exemples auxquels nous pourrions faire référence, Danielle Hervieu-Léger (directrice d'étude à l'EHESS) a ainsi retracé les débats qui agitaient le Groupe de sociologie des religions (GSR) depuis sa création en 1954, jusqu'à son entrée au CNRS en 1974, tandis que différents sociologues œuvraient à l'autonomisation progressive d'une science sociale de la religion, à distance de la sociologie religieuse d'inspiration pastorale qui existait depuis l'après-Guerre dans les murs de l'Église. De même, à propos de l'école, François Dubet (professeur à l'Université Bordeaux 2 et directeur d'étude à l'EHESS) a offert un retour rétrospectif sur son parcours de recherche, depuis son entrée à l'Université

jusqu'à sa découverte de l'univers scolaire, qui l'a mené à prendre ses distances avec les problématiques traditionnelles de la sociologie de l'éducation, relatives à l'explication des inégalités scolaires dans un contexte de massification, pour proposer une sociologie de l'expérience scolaire qui ouvrirait la « boîte noire » de la relation pédagogique. Pour ne prendre que deux autres exemples, Alain Chenu (professeur à Sciences Po Paris) est revenu sur l'évolution des réflexions sur la stratification sociale, soulignant le passage d'une perspective « classiste », unifiante et politisée, à une approche statistique attentive aux phénomènes temporels de mobilité et à l'imbrication des catégories de classification, telles que la classe et le sexe ; François Vatin (professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre) a quant à lui décrit le renouveau de la sociologie économique dans les années 1990, retraçant l'exil au sein de l'univers sociologique de différents économistes marginalisés par la prééminence – presque sans partage – de l'école néoclassique au sein de leur discipline originelle.

Les juniors prenaient la parole dans un second temps. Le fond de leurs présentations, et les débats qui leur succédaient, dépendaient en partie des liens qui les unissaient au senior invité. Ainsi, Céline Béraud (maître de conférences à l'Université de Caen) a inscrit sa présentation dans le respect de l'héritage de son ancienne directrice de thèse, D. Hervieu-Léger, pour montrer comment son approche sociologique du catholicisme était à même de prolonger ses réflexions, en insistant sur la complexité des processus de sécularisation que connaissent les sociétés contemporaines. Prenant le contre-pied de cette posture filiale, Hélène Buisson-Fenet (chargée de recherche au CNRS) a cherché à prendre ses distances avec l'approche défendue par F. Dubet en sociologie de l'éducation, pour souligner l'apport de recherches attentives aux coulisses administratives de l'Éducation nationale et à la fabrication institutionnelle des politiques scolaires, reconfigurées par les pratiques de la nouvelle gestion publique. Au cours de la discussion, F. Dubet n'a alors pas manqué de s'interroger sur la pertinence d'une sociologie de l'école qui ferait abstraction de la relation pédagogique. Par-delà cette hétérogénéité des attelages proposés, les juniors, dans leur ensemble, ont ainsi cherché à montrer comment leurs questionnements de recherche venaient renouveler les approches de leurs sous-champs, sinon en combler certaines lacunes. Baptiste Coulmont (maître de conférences à l'Université Paris 8) a ainsi présenté la manière dont l'usage croissant des prénoms dans les comptes rendus de recherche des sociologues était le révélateur d'une singularisation du regard sociologique, et d'un renouvellement de la pensée sociologique de la stratification sociale ; quand ils choisissent des prénoms de remplacement pour désigner leurs enquêtés, et ainsi répondre aux exigences déontologiques de l'anonymisation, les sociologues se distancent de fait de la perspective

strictement « classiste » qui a longtemps dominé dans le champ sociologique, en imbriquant implicitement – d'une manière qui gagnerait cependant à être objectivée – les catégories de classe, de genre et de race. Enfin, Martin Giraudeau (chargé de cours au Department of Accounting de la London School of Economics) a souligné combien ses travaux, enracinés dans la tradition de sociologie économique française, étaient compatibles avec les *Accounting studies* de ses collègues outre-Manche.

Pris dans leur ensemble, ces ateliers nous conduisent à dresser deux constats. Le premier tient aux évolutions internes du champ sociologique, qui tend à produire, sous l'effet conjugué d'une hausse continue des effectifs de sociologues et d'une concurrence accrue pour les postes et les contrats de recherche, à une spécialisation des questionnements, faisant craindre à certains une fragmentation de la recherche sociologique. Dans le même temps, l'ensemble des ateliers a mis en lumière les capacités « digestives » des jeunes générations de sociologues, à même de spécifier les questionnements sociologiques dans la continuité de ceux de leurs aînés, sans pour autant abandonner toute perspective de sociologie générale. La séance conclusive du colloque n'a pas manqué de revenir sur ce double constat. Les participants ont noté la professionnalisation croissante de la sociologie, tout à la fois motrice de sa sur-spécialisation inquiétante et de son dynamisme foisonnant. Ne restait plus alors qu'à penser les suites de cette expérience réussie. S'est alors engagée une discussion sur la publication des actes du colloque, dont il fut souligné qu'elle devra impérativement rendre compte – mais comment ? – de la diversité des registres de présentation qui a fait toute l'originalité et la richesse des communications. De fragments objectivés de l'histoire de la discipline et de l'institutionnalisation de ses sous-champs, aux récits individuels et à différentes formes d'égo-sociologie, ce colloque souligne en effet à quel point les questionnements propres au champ sociologique sont à même de se nourrir des témoignages – y compris les plus personnels – de ses différents acteurs.

---

**Jean-Marie Pillon**

(IDHE, Nanterre – Centre d'études de l'emploi,  
Noisy-le-Grand, France)  
jeanmariepillon@gmail.com

**Nicolas Sallée**

(Université de Montréal, département de sociologie,  
Montréal, Canada)  
nicolas.sallee@gmail.com



**« La notion de services écosystémiques et ses applications. Examen critique et interdisciplinaire »**  
(École thématique, Saint-Martin-de-Londres, 10-14 juin 2013)

Coorganisée par Xavier Arnauld de Sartre (géographe, CNRS), Isabelle Doussan (juriste, Inra), Nathalie Hervé-Fournereau (juriste, CNRS) et Virginie Maris (philosophe, CNRS), cette école thématique du CNRS et de l'Inra sur les services écosystémiques a réuni environ soixante participants : chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants-chercheurs venus du champ de l'écologie, de la pédologie, de l'économie, du droit, de l'agronomie et de la géographie. En outre, les deux responsables du programme « Évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques » (EFESE, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie – MEDDE) étaient présents.

L'objectif de l'école était d'offrir un examen critique et interdisciplinaire de la notion de services écosystémiques et de ses applications. Mettant en lumière les « tensions et controverses concernant cette notion » et « cherchant à en dessiner le périmètre de validité », l'école se proposait d'être d'un « catalyseur de débats », à même de rendre compte de l'utilité et des limites du concept de services écosystémiques afin que les scientifiques puissent s'en saisir à bon escient.

L'école a suivi une progression dans la précision de la définition de cette notion : de l'introduction à la conclusion, les contours en ont été précisés. Celle-ci a en effet été présentée, au début, comme une métaphore dont l'objectif principal est de donner plus de poids à l'environnement dans les décisions, en rendant visible la façon dont les sociétés tirent des bénéfices des écosystèmes. Le lien avec le politique et le flou qui en résultent sont les bases qui justifient, aux yeux des organisateurs, que l'on consacre du temps à une épistémologie critique des services écosystémiques et de leurs applications. Cette épistémologie doit servir de fondement à des propositions destinées à rendre le dispositif plus pertinent. D'où une école qui, en étudiant les fondements scientifiques de la notion de services écosystémiques, a montré qu'elle était caractérisée par une très forte imbrication entre les sphères scientifiques et politiques – et a cherché à montrer les différentes utilisations qui pouvaient en être faites.

### L'épistémologie omniprésente

L'école a été marquée par une attention particulière portée à l'épistémologie des services écosystémiques. Elle a permis d'éclairer une grande difficulté de la notion : son « anthropocentrisme radical », comme le présente V. Maris, fondé sur le grand partage moderne entre nature et culture, comme l'a rappelé Bernard Hubert (Agropolis International). La valeur de la nature n'y est mesurée qu'à l'aune des services qu'elle rend à

l'homme. Vincent Devictor (écologue à l'Institut des sciences de l'évolution-Montpellier [ISEM] au CNRS), l'inscrit dans la dialectique ancienne, entre deux justifications de la protection de la nature, pour sa valeur intrinsèque ou pour l'usage que les sociétés humaines en font. De cette origine découlent des difficultés non résolues par la notion : les services rendus doivent-ils être individuels ou collectifs, subjectifs ou objectifs ? Ou encore, peut-on qualifier de services négatifs, de « dis-services », la présence du loup ou des ravageurs ?

Dès lors que l'on replace la notion de service écosystémique dans son contexte historique, cela pose la question des liens entre science et politique. Quelle pertinence et articulation entre cette notion et d'autres, auxquelles elle succède comme mot-clé de la gouvernance environnementale (notamment celles de biodiversité ou d'environnement) ? Quels liens au politique et, plus largement, quels liens entre économie et écologie soutiennent la notion de service écosystémique ? Les contributions ont insisté sur l'imbrication du politique et du scientifique en reprenant les apports des grands moments de convergence entre chercheurs et décideurs politiques : la conférence de Rio, mais surtout le Millennium Ecosystem Assessment (MEA<sup>9</sup>), le rapport de l'initiative TEEB<sup>10</sup> et la création de l'IPBES<sup>11</sup>. V. Devictor voit dans l'itinéraire de la notion au sein des arènes internationales un renversement de la production du savoir : la recherche

<sup>9</sup> Le rapport du MEA, publié en 2005, classe les bénéfices que les êtres humains tirent du fonctionnement des écosystèmes en quatre catégories : services de support (formation des sols), services d'approvisionnement (production de bois, de denrées alimentaires), services de régulation (régulation du climat, épuration de l'eau) et services culturels (récréation, esthétique, spirituel). Ces bénéfices sont reliés à une liste d'« éléments du bien-être humain » dont le but est la liberté de choix et d'action.

<sup>10</sup> Le rapport de l'initiative TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity) a été publié en 2010 : il s'agit d'un projet d'évaluation monétaire des services écosystémiques. Il part du principe introduit par Robert Costanza selon lequel l'échec des politiques de protection de la nature découle de la sous-évaluation du coût de l'inaction face à la perte de biodiversité (Costanza, R., d'Arge, R., Groot, R. de, Farber, S., Grasso, M., Hannon, B., Limberg, K., Naeem, S., O'Neill, R.V., Paruelo, J., Raskin, R.G., Sutton, P., Belt, M. van den, 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital, *Nature*, 387, 6630, 253-260..

<sup>11</sup> Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Initiée en 2012, cette réunion de scientifiques et d'experts a pour objectif de produire des informations et des méthodes de mesure sur la biodiversité et les services écosystémiques, à destination des décideurs politiques. Les services, omniprésents, sont pensés comme un trait d'union, de traduction pour « changer la science en politique » (« *Turning science into policy* »).

sur les services écosystémiques doit alors être « *demand-driven* », conduite par la demande politique de méthodologies permettant avant tout de donner une valeur économique aux fonctions rendues par les écosystèmes<sup>12</sup>. Les participants à l'école ont exprimé un consensus sur le fait que le recours aux services est en passe de devenir un réflexe, et que la notion est « réifiée ». Elle cesse d'être une métaphore pour devenir un dispositif de gouvernance environnementale. Ce dispositif vise, comme l'a montré Valérie Boisvert (économiste, Université de Lausanne), à fournir une justification économique à la protection de la nature. Cette approche séduit les décideurs politiques plus qu'elle ne sert à créer des marchés : elle permet de construire un langage commun aux différents acteurs de la protection de la nature, de financer des projets de recherche et des mesures de protection. Et ce alors même que la notion de services écosystémiques est extrêmement difficile à caractériser pour les scientifiques.

### Les méthodologies en question

Si les conférences plénières ont mis en évidence le fait que les services écosystémiques fonctionnaient aussi comme un levier politique, si l'ensemble des participants s'est accordé sur leur grande capacité à fédérer des acteurs différents, à créer un langage commun, un consensus a aussi émergé quant au constat que les méthodes de mesure de services sont encore largement en cours d'élaboration – et que l'on arrivera sans doute difficilement à standardiser les protocoles.

Cela est en particulier dû non seulement au flou qui entoure la notion, mais aussi au fonctionnement même des écosystèmes. Une interrogation récurrente est celle de la nature de ce qui est mesuré : Michel Grimaldi (pédologue, IRD) a appelé à préciser les termes et à bien distinguer entre les caractéristiques des milieux et les flux de services. Il a plus particulièrement montré que les processus écosystémiques dont les hommes bénéficient directement ou indirectement sont dépendants à la fois des modes de gestion des milieux, qui influent en particulier sur la biodiversité, mais aussi des caractéristiques intrinsèques des milieux. L'interaction entre ces caractéristiques et les pratiques développées sur ces milieux rend extrêmement peu prédictible le lien entre pratiques et services, et donne tout son poids aux contextes locaux.

Cela explique qu'il soit difficile de répliquer les mesures de services. Pour les scientifiques au moins, il est extrêmement hasardeux de fournir des modèles « clé en main » pour alimenter des décisions politiques – ce qui ne freine pourtant pas le développement d'un dispositif

de gouvernance environnementale. Car la notion de services écosystémiques est utile aux acteurs de la gestion de l'environnement. À l'échelle française, la présence à l'école des deux coresponsables du programme EFESÉ a permis de se rendre compte de l'intérêt du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour l'élaboration d'une grille d'évaluation (en particulier monétaire) des services écosystémiques : une telle notion permet de donner un outil supplémentaire pour justifier des mesures de protection de l'environnement – en particulier de l'environnement ordinaire. À l'échelle internationale, l'étude des dispositifs d'action publique sur les services écosystémiques, menée dans le cadre du projet ANR SERENA<sup>13</sup>, a montré que cette fonction rhétorique s'accompagne, sous la pression de certains acteurs – ONG de conservation, agences de développement, scientifiques – de projets de paiements pour services environnementaux (PSE).

La tension entre l'utilisation politique des services écosystémiques et l'insatisfaction des scientifiques à son égard se retrouve dans les importantes oppositions aux services écosystémiques que l'on peut observer, en particulier de la part de la communauté scientifique ou d'une frange de la société civile organisée. Ces oppositions ont été mises en lumière par la projection et l'analyse d'une série de films engagés contre les mécanismes de réductions des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD), réalisés par des ONG. Ces films, s'appuyant sur le succès de l'approche monétaire des services, ont permis de témoigner des réactions négatives dont elle fait l'objet. À ce titre, il aurait été intéressant de différencier plus clairement les services écosystémiques des PSE, issus de communautés scientifiques distinctes et appliqués à des échelles différentes.

La pertinence des PSE est une interrogation générale et manifestée tout au long de l'école, davantage dans les ateliers de discussion que dans les présentations, les critiques faisant écho à celles portées par les ONG contre les mécanismes REDD. La marchandisation des services écosystémiques a été perçue comme un risque d'un glissement de la fin, qui est la protection de l'environnement, vers les moyens, une focalisation sur l'argument monétaire. Pour V. Boisvert, les PSE sont une « marchandise fictive », peu homogène et sujette à davantage de spéculations et de travaux d'experts que d'applications pratiques. Un consensus est apparu au cours de la semaine, utilisant les mécanismes REDD comme un repoussoir des dérives possibles des services : notamment, il s'agit d'éviter la focalisation sur un seul service, comme le stockage de carbone, au détriment des autres. D'où l'émergence d'une idée maîtresse : la nécessité d'une approche holistique des services écosystémiques.

<sup>12</sup> Il cite en appui l'article de Robert Watson, qui propose de « transformer la science en politique », (« *Turning science into policy* ») : Watson, R.T., 2005. *Turning science into policy: challenges and experiences from the science-policy interface*, *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 360,1454, 471-477.

<sup>13</sup> Projet « Services environnementaux et usages de l'espace rural » (2009-2013) : [www.serena-anr.org](http://www.serena-anr.org).

### Une nécessaire approche « holistique »

C'est donc plus de manière globale que par des mesures précises que les services peuvent être utilement appréhendés. Pierre Ricci (phytopathologiste, Inra) a présenté l'approche par services comme un moyen de penser autrement le fonctionnement des écosystèmes agricoles. Par exemple, en reconnaissant aux agriculteurs d'autres fonctions que celles de production, comme le maintien des paysages ou l'approvisionnement en eau de qualité. Et même, en allant plus loin, la fourniture de services sociaux (emplois et développement local) et culturels (maintien de modes de vie). En faisant varier l'accent mis sur l'un ou l'autre type de services, P. Ricci a présenté différents scénarios, dans lesquels les services, parce qu'ils établissent un lien systémique entre différents acteurs, sont des leviers d'action pour créer une concertation. Les ateliers de débats ont fait écho à cette idée de complémentarité, en mettant en avant l'intérêt d'une approche intégrée à l'échelle de territoires départementaux et régionaux et d'une nécessaire réflexion en termes de « compromis » ou « faisceaux » de services. Cette approche s'est révélée au fil des discussions comme le plus grand apport de la notion à toutes les disciplines représentées à l'école. Ce faisant, elle s'est éloignée de l'idée de PSE, et la question de la portée des services a été plusieurs fois posée : est-ce que tout peut être considéré comme un service ? À quel moment la métaphore cesse-t-elle d'être opérante ?

### Quelle portée des services écosystémiques ?

Reprenant le diagramme élaboré dans le Millennium Ecosystem Assessment, les organisateurs de l'école ont voulu en conclusion revenir sur la définition de la notion afin d'en préciser le périmètre de validité. Dans une conclusion qui a fait débat, ils ont proposé de bien distinguer, dans les services de production, ce qui relève des milieux et du travail humain afin de limiter le trop fort poids de la dimension économique des milieux qui pourrait déséquilibrer les arbitrages et qui présente le risque de confondre services et biens. Ils ont également proposé de ne pas considérer comme services écosystémiques la catégorie de services dits « culturels », dont la définition est trop floue, et de ne pas considérer que la finalité ultime des services est de permettre la « liberté d'action »

prônée par le MEA. Pour les organisateurs de l'école, la notion de services écosystémiques doit servir à montrer la dépendance des sociétés à l'égard des milieux, la liberté d'action relevant d'une autre dimension du politique que l'écologie et l'économie n'ont pas à chercher à satisfaire. Dès lors, ils proposent de centrer cette notion sur les services dits de support et de régulation, qui sont intellectuellement et méthodologiquement les plus accessibles. Cette simplification n'a cependant pas fait consensus, certains participants insistant sur le fait que la notion de services permet justement de faire le lien entre production et écosystèmes, d'autres voyant dans la liberté de choix et d'action la finalité utile du concept... d'autres enfin regrettant que cette présentation ne se détache pas assez du principe de base des services écosystémiques, à savoir le grand partage nature/culture, qui entérine une vision occidentale et critiquée.

Ce faisant, les débats ont posé la question de la pertinence d'une notion qui se surajoute à celle de biodiversité, à celle d'environnement, sans que ces dernières aient été élucidées. Si les dimensions pédagogique et heuristique du concept ont largement été acceptées, une constante de l'école est l'interrogation sur la réelle nouveauté des services et sur le succès de leurs applications. Une question traverse les quatre jours de l'événement : y a-t-il une majorité de « bons » exemples de services écosystémiques qui pourraient valider ou invalider cette approche ? L'incapacité à répondre à cette question, due à la fois au faible nombre d'applications concrètes des services et à la diversité des valeurs que recouvre cet adjectif, renvoie la notion à son origine. Les services écosystémiques sont une métaphore politiquement efficace et vaste, capable de susciter la réflexion commune de chercheurs et de représentants d'institutions, mais qui ne remet pas en question la façon dont la nature est perçue et gérée par les sociétés humaines : toujours subordonnée à l'homme et sommée de justifier son utilité en des termes systémiques ou économiques.

**Lise Desvallées**

(École normale supérieure de Lyon, 69000 Lyon, France)

Lise.desvallees@gmail.com